

ATELIER D'ÉCRI- -TURE

OBJECTIFS

- > Pratiquer l'écriture sous une autre forme que celle pratiquée en temps scolaire de manière ludique et accessible pour des publics éloignés de l'écriture et de la lecture, pour leur en redonner le goût,
- > favoriser l'expression de l'intime et la créativité littéraire des jeunes.

DESCRIPTEUR

Écriture de textes avec l'aide d'un auteur ou d'un animateur d'ateliers d'écriture, en utilisant des consignes adaptées suscitant l'envie d'écrire.

Nombre de classe par séance : 1 classe en demi-groupe ou en classe entière selon le nombre d'élèves.

Durée : 1 heure par demi-groupe à la suite, soit 2 heures au total par semaine à raison d'une dizaine de séances pour la finalité du projet.

Lieu de déroulement : dans l'établissement (classe ou CDI) ou à la Médiathèque.

Évaluation : édition des textes écrits par les élèves ou représentation par une lecture orale de leurs productions.
Questionnaires de qualité de l'action.

Indicateurs financiers : 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

100 € d'honoraire par heure pour les intervenants extérieurs (auteurs, animateurs d'atelier d'écriture) pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

Participations financières demandées : aucune

Modalités techniques et de fonctionnement : contacter la structure.

CAHIER
D'ACTIONS
ET DE SENSIBILISATION
EN MILIEU SCOLAIRE
2019/2020

LECTURE ET ÉCRITURE

PUBLIC

COLLÈGE
LYCÉE

CONTACTS

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
Laurence Dhô
06 45 30 55 08
laurence.dho@ampmetropole.fr